L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 NOVEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les portes.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au petit réclamé de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'enchères No 56 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et souliers.

Le coton et le maïs.

La situation du marché du coton n'est pas des meilleures. Une récolte abondante suivant, immédiatement, une récolte exceptionnelle, a fait baisser les prix; aussi les planteurs trouvent-ils que la culture du textile est devenue peu rémunératrice.

Les Etats du Sud, qui produisent le coton, ont fourni, la saison dernière, 8,700,000 balles et l'on estime que 8,700,000 balles seront mises en vente dans le courant de la saison présente. Cette production extraordinaire a mis en éveil les cultivateurs, et une réunion, suscitée dans le but de remédier à l'état de chosses actuel, a été tenue, récemment, à Atlanta, en Georgie. Tous des Etats cotonniers y étaient représentés, et bien des questions y ont été agitées. On a proposé, entr'autres mesures, de réduire d'un tiers l'étendue des terres cultivées en coton. Ce remède qui, au premier abord, paraît héroïque et semble n'avoir aucune chance d'être accepté, est, pourtant, des plus raisonnables; il serait—croyons-nous, d'un grand avantage aux cultivateurs.

Un tiers de coton américain de moins sur les marchés européens, causerait une hausse et rétablirait les prix d'autrefois; —les seuls, de l'avis des producteurs,— qui soient rémunérateurs. La même quantité de numéraire entrerait dans les caisses des fermiers, tandis que ceux-ci dépenseraient moins pour produire, cultivant une étendue de terres moins grande, d'on tiers.

De plus, le marché ne serait pas compromis par l'encombrement qui va augmentant, tous les ans, jusqu'à ce jour où les planteurs, découragés, cesseront une culture qui les ruine.

Quant à la question des terres qui ne seraient plus cultivées, elle serait facile à résoudre. D'abord, il n'en résulterait aucune perte d'argent direct, puisque le produit des deux tiers de terrains exploités comme par le passé, serait vendu plus cher; ensuite, il est une culture dont s'accommoderait admirablement le tiers mis de côté : celle du maïs.

Certes, les temps sont déjà bien changés, et il n'est pas rare de rencontrer, dans nos campagnes, des champs entiers de cette céréale, mais sa culture est loin—surtout trop loin—d'avoir pris le développement qu'elle devrait avoir en Louisiane et les Etats circonvoisins. Il est inutile de vanter les mérites du sol: la terre, dans le Sud, est d'une fécondité sans pareille et rend, au centuple, ce qui y a été semé. Ceux qui ont été assez sages pour penser au maïs depuis quelques années, ont obtenu une dernière qui peut soutenir la comparaison avec celle de n'importe quel pays. Et si nos cultivateurs sont ébahis d'avoir des récoltes superbes, ils doivent, également, savoir que le maïs leur est d'une absolue nécessité, car ceux qui n'ont pas encore pu se décider à le cultiver, sont obligés d'en acheter, souvent au prix exorbitant de 75 à 80 sous le boisseau.

La valeur actuelle du maïs récolté sur un acre de terre est supérieure à celle du coton récolté sur la même étendue, de sorte que le planteur prend une peine, pour faire du coton, qui, le plus souvent, ne lui rapporte pas l'argent nécessaire à l'achat du maïs qu'il est obligé de consommer. Il est vraiment extraordinaire de voir les habitants du Sud attendre si longtemps avant de commencer régulièrement une culture qui serait pour eux une source de grande indépendance, sinon de fortune. Puisqu'il faut absolument une réforme; puisque les cultivateurs de coton se sont réunis à Atlanta, afin de découvrir un remède efficace à une situation dangereuse, il est inutile d'argoter sur des systèmes qui, non seulement n'ont pas de chances d'être accepté, mais seraient insuffisants. Qu'on diminue, (comme il a été proposé) d'un tiers l'étendue des terres cultivées en coton, et qu'on y plante du maïs. L'avenir de la culture du textile est assuré, les cultivateurs auront sous la main une céréale qui leur est absolument nécessaire, qui laissera dans leurs caisses un argent dont ils ont un besoin pressant.

Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Gutter-ches, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsaparille d'Ayer.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

UN GENRE DE VOL QUI N'EST POINT RARE.—Un individu, vêtu d'un costume gris clair, ayant à la boutonnière le ruban du Tonkin, se présentait, dernièrement, à l'épicerie Roche, située boulevard Saint-Michel, Paris.

—Je viens, dit il, au nom du préfet de police, vous prier de me remettre 10 kilos de café.

—Mais avez-vous le bon de la préfecture? répliqua l'épicier, qui est fournisseur de cette administration.

—Non, répondit l'autre avec tranquillité. Le café que je demande est pour l'usage de préfet. Faites-moi, du reste, accompagner jusqu'à la préfecture par un de vos garçons.

Plein de confiance, M. Roche fit remettre les 10 kilos de café et donna à l'inconnu une facture de 48 francs. Là-dessus, l'homme partit, accompagné d'un garçon de l'épicerie.

Arrivés tous deux sur le pont Saint-Michel, ils rencontrèrent un individu, que l'ancien soldat de Tonkin déclara connaître. "Bi nous allions boire un verre tous trois, dit celui-ci." La proposition est acceptée. On entra dans un débit de vin; on s'attabla.

Tout à coup, l'ex soldat de Tonkin s'écria :" Combien j'ai peu de mémoire! Le préfet de police m'avait dit de lui acheter vingt du chocolat; je l'ai oublié."

—Qu'à cela ne tienne, réplique le garçon épicier, plein de complaisance pour un homme qui lui offrait à boire; je cours le chercher. Combien vous en faut-il?

—Trois kilos, répliqua l'autre.

Sur quoi, le garçon retourne à l'épicerie. On pense que lorsqu'il revint avec ses marchandises il ne trouva plus personne. On courut à la préfecture de police; mais on n'y connaissait pas l'individu qui s'était présenté au nom du préfet. M. Roche et son garçon avaient été les victimes d'un adroit voleur qui est recherché.

Pour de gens ceux seuls cages pour préférer le Bitter qui leur est utile à la jouissance qui les tenait.

Le Représentant.

LOUISIANE.

Le Courrier, paroisse St-Jacques, du 7 novembre:

La Commission des levées du district Pontchartrain se réunira à la Maison de Cour jeudi prochain, pour procéder à l'ouverture des propositions pour la construction des levées Hermitage, Bayou Paul et Crevasse.

Le plus vieil habitant admet ne se souvenir d'aucune sécheresse aussi prolongée que celle que nous avons actuellement. Bien peu de puits fournissent encore de l'eau, les citernes sont épuisées, et le vieux Mississippi doit pour la grand nombre, fournir l'eau nécessaire à tous les besoins. Nos habitants aucrieres ont dû avoir recours aux pompes; ceux dont les habitations côtoient le Mississippi n'y trouvent pas grand inconvénient, mais ceux de la Vacherie, qui doivent transporter leur eau d'une grande distance, s'en plaignent et avec raison.

—Le Mississippi a, ces jours derniers, atteint le point le plus bas qu'il ait atteint depuis bien des années. Depuis lors, il varie continuellement, subissant parfois une hausse d'environ un pied, pour baisser de nouveau.

—Mercredi dernier, à 11 heures P. M., est décédé M. John Chapman, à l'âge de 60 ans. Les funérailles eurent lieu à l'église St-Michel, jeudi dernier, à 4 heures P. M.

M. Chapman habitait depuis bien des années le premier district de notre paroisse. Il en était un des habitants intelligents et éclairés, et par ses qualités de cœur aussi bien que d'esprit, s'était acquis l'estime et la considération de tous. Sa mort a causé un sentiment de regret parmi notre population.

Le Review, Marksville, paroisse Avoyelles, du 7 novembre:

L'eau est très rare en ville.

—Le téléphone est terminé, mais il ne fonctionne pas très bien.

—Un puits artésien serait une chose bien utile dans notre ville, actuellement.

—Tous les étangs et les petits bayous sont à sec. Les bestiaux souffrent du manque d'eau.

—Nous avons eu le plaisir de rencontrer, dans notre ville, cette semaine, M. Eugène Gauthier. Il nous rapporte que le rendement des récoltes est très satisfaisant et que la santé publique est bonne, mais le temps est trop sec.

Le Réveil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 7 novembre:

Nous avons eu une ondée dans la nuit de vendredi à samedi; mais ce qu'il nous faudrait c'est une pluie copieuse, pour remplir les cuves.

Les eaux de Teche sont empoisonnées. Journellement l'on trouve une quantité de poissons morts aux bords du bayou.

C'est là l'œuvre des raffineries.

On se rappelle qu'il y a quelques mois de cela, les jurés de police des trois paroisses du Teche ont agité la question de savoir s'ils devaient empêcher les raffineries de déverser leurs résidus liquides dans le bayou.

Cette question a soulevé de chaudes discussions, "pour et contre," qui n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. Pas" n'est-il, qu'à l'heure actuelle, les eaux du Tèche sont couvertes d'une teinte bleâtre, et malsaines, car elles tuent les poissons.

Un tel état de choses est à déplorer, et il est du devoir du Jury de Police, de mettre une fin à cet abus dangereux. Permettre que l'on empoisonne un cours d'eau, est chose par trop sérieuse; car beaucoup de gens se voient forcés d'aller puiser de l'eau au bayou pour leur propre usage, en conséquence, leur santé court grand risque d'être altérée par cette eau impure.

Qu'on agisse donc au plus vite.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 7 novembre:

M. Théogène Caillouet, nous informe qu'à la date de samedi dernier, à Chackby Settlement, il avait ruché soixante-cinq arpents de cannes qui lui ont donné cent dix boucaots de sucre "open kettle."

—MM. Troeclair et Robichaux, afin de pouvoir pompier de l'eau du Bayou, ont été obligé de creuser un canal de 19 arpents de long, dans le lit du Bayou Lafourche.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 7 novembre:

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Robert Gooch, de Patterson. Le défunt était un des membres de la maison Trellue et Gruyther, les entrepreneurs de sclage.

—La récolte de cannes du Dr E. J. Sander, sur Luckland, est pleine de promesses. La roulaison, qui est bien avancée, il y quelques semaines, donne de bons extraits, granulant très bien.

—L'habitation Vacherie, à MM. Patout et Patout, près de Cypremort, si habilement dirigée par M. Leufroy Patout, a 300 acres de belles et bonnes cannes à envoyer au moulin; donnant en moyenne 15 tonnes à l'acre. 150 acres de cannes du dehors seront roulées sur cette habitation.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 7 novembre:

Mardi dernier, il y a eu, dans notre ville, quatre mariages, trois baptêmes et un enterrement.

—Le coton arrive abondamment depuis quelques jours et, en conséquence, les affaires augmentent.

—D'épais brouillards ont régné, ces matins derniers, au grand bénéfice des jardins et des pâturages.

—Il ressort de tous les renseignements que la récolte de patates douces sera très faible.

—Le capitaine J. C. Smith et Mlle Anna Hollingworth, tous deux de Bellevue, ont été mariés par le révérend père Landle.

L'*Union*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 6 novembre:

Un nommé Ernest Square nous rapporte qu'il a trouvé sur l'habitation de M. C. Begnaud un nid de serpents renfermant 56 sepion. Le mâle avait 6 pieds de long et la femelle 5 pieds.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 7 novembre:

Nous apprenons que les frères Butler ont dû arrêter la roulaison, par suite du manque d'eau nécessaire à la machine. Si la sécheresse continue beaucoup plus longtemps, ces habitants se verront dans la nécessité d'expédier leurs cannes à une des usines centrales de Franklin ou de Lake Charles.

—M. Octave Fontenot vient d'ouvrir une liste de souscription en fonds du monument à élever à Jefferson Davis.

—Le temps approche où le magnifique établissement de la cour des Etats-Unis va être livré par l'habile contracteur, M. Van Horn, à l'Etat de la Louisiane.

Les Opelousas pourront à juste titre, se montrer fiers de ce superbe monument d'architecture.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 7 novembre:

Le riz et le coton affluent à notre marché et, en conséquence, les affaires sont brillantes et satisfaisantes.

—Nous avons entendu beaucoup de plaintes au sujet de la rareté de l'eau dans la contrée. Il est même difficile d'en trouver dans certains endroits.

—Le mariage de M. Louis Fontenot avec Mlle Amanda Brien a eu lieu, jendi dernier, à l'église catholique.

—Pas de pluie depuis plus de deux mois. Toutes les citernes de la ville sont à sec. C'est une des plus longues sécheresses, à cette saison de l'année, que nous ayons vue depuis plusieurs années.

—Sur les habitations qui ont de bonnes levées et des réservoirs pour l'eau nécessaire à Pirrigation, avenant récolte ne peut approcher celle du riz, pour l'importance du rendement, le prix rémunérateur et le rapport du travail. De plus, il y a moitié moins d'ouvrage pour produire une récolte de riz que pour une récolte de coton.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Bâton Rouge, du 7 novembre:

Mlle Allos, fille de M. Wm Gassie, de Bruly Landing, est morte samedi matin. La défunte était une jeune personne des plus recommandables, et sa mort a causé un profond chagrin à la communauté, où elle était universellement estimée pour les nobles traits de son caractère.

—Il y a encore beaucoup de maladies dans la paroisse, lesquelles sont dues à la sécheresse et à l'eau impure consommée. Une bonne pluie améliorerait, probablement, la santé générale.

—Le major Henry G. Parker a été nommé maître de poste à Port Allen, en remplacement de M. Geo. D. Gadé, démissionnaire.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo du 10 novembre:

Dimanche dernier, 8 novembre, M. Henry Shaeffer, de Shreveport, est mort à Waco, Texas, à l'âge de 30 ans. Ses restes seront transportés ici. Le défunt était un frère de M. Chas Shaeffer, un des propriétaires du *Times*.

M. Shaeffer était hautement estimé de tous ceux qui le connaissaient. La mort prématurée de ce jeune homme, à la fleur de l'âge, loin du foyer et de ceux qui l'aimaient, sera beaucoup regrettée.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 7 Novembre:

—La sécheresse règne toujours et la poussière est de plus en plus désagréable.

—Une ligne télégraphique privée va être établie entre Dutolman et la station de New River Lane, dans notre paroisse, par MM. Léon Picard et Louis Geismar. Les poteaux sont installés, en ce moment, et on pense que la ligne fonctionnera dans les prochains dix jours.

—M. David Israel, dont nous avons annoncé la nomination au poste de peseur, suivant la loi sur la prime, a été élevé au poste d'inspecteur surveillant de la paroisse, avec quartier-général à Donaldsonville. Comme l'ind que son titre, il aura la surveillance du travail des peseurs et classeurs de la paroisse Ascension. On a assigné à M. V. P. Thomas, peseur, et classeur, nommé en même temps que M. Israel, la rive gauche de la rivière, avec quartier général à l'habitation Hermitage. En plus de cette dernière, sa juridiction comprend Belle Hélène, Live Oak, Willow Grove et plusieurs habitations moins importantes. Lorsque ses services seront demandés, il pourra atteindre, promptement, le bureau de poste de Dutow.

—M. D. C. Robertson, frère aîné de Mme W. S. Cary, Jr, est mort, dimanche dernier, à la résidence Cary, d'un cancer au foie. Le défunt était né dans la paroisse Ste-Hélène, le 26 décembre 1853, et avait habité plusieurs années la paroisse Avoyelles, où il se livrait à la culture. Il est mort emportant le grande estime de tous ceux qui l'ont connu.

TENTATIVE D'ASSASSINAT. CONDAMNATION A MORT.—Nous lisons, dans la *Liberté* du 30 octobre:

On se plaint, parfois, de l'extrême indulgence de certains jurys, qui ont l'acquittement trop facile; on reproche de n'avoir pas adressé au jury de la Somme, qui vient de condamner à mort un mari qui a tenté de tuer sa femme. Ce n'est pas la faute de l'accusé, par exemple, s'il n'a pas réussi, car il a mis dans la préparation de son crime un acharnement vraiment féroce; c'est là probablement qu'il faut chercher la cause de sa condamnation. Souvent les circonstances accessoires d'un crime font plus d'impression que le crime lui-même.

Jean-Baptiste Sueur était veuf et père de deux enfants, quand il épousa au mois de février dernier, Marie Delaplace, ouvrière de fabrique; lui était berger à la ferme des Monts. D'un caractère violent et jaloux, il n'attendit pas le dernier quartier de la lune de miel pour maltraiter sa femme, qu'il chassa du domicile conjugal au bout de deux mois; celle-ci se retira à Bonguinville, chez un de ses oncles et fit des démarches pour intenter une action en divorce. Sueur la sollicita plusieurs fois de revenir avec lui et proféra contre elle les plus terribles menaces. "Si ma femme refuse de rentrer avec moi, disait-il, j'aurai bientôt fait, je la tuerai."

Le 29 juillet, il se rendit à la fête d'Hangest-sur-Somme, où habitaient les parents de sa première femme, à qui étaient confiés ses deux enfants. Le soir, embrassant sa fille Berthe, âgée de neuf ans, il lui donna des bisouits et une pièce de 1 franc en disant: "Ne crains rien! Berthe, tu ne me reverras jamais!" Sa résolution était donc prise, il allait commettre le crime qu'il préméditait depuis longtemps.

Le 30 juillet, vers midi, la femme Sueur se trouvait dans une pièce de verdure, au lieu dit le Bois-d'Ange, terroir de Bonguinville, et ramassait des roches du pâturage quand elle aperçut, sortant du bois voisin et prenant le sentier abonnissant au chemin qu'elle allait suivre elle-même, un homme qui, à son approche, se dissimulait dans une pièce d'avoine. A peine avait-elle parcouru 50 mètres que Sueur, car c'était lui, se leva et se dirigea précipitamment vers elle. Reconnaissant alors son mari, elle s'enfuit aussitôt. Un sieur Croquet travaillait à quelque distance, elle l'aborda en lui criant: " Voilà le berger, il veut me tuer!" Elle supplia cet homme de rester auprès d'elle, mais, effrayé à son tour, il s'éloigna. Cependant Sueur avait rejoint sa femme; il se jeta sur elle en disant: " Il y a huit jours que je te cherche, c'est là que je vais te tuer; il n'y a pas de grâce."

La saisissant d'une main par les cheveux, de l'autre par son tablier, il la traîna sur un parcours de 7 à 8 mètres; puis, l'ayant terrassée, il sortit une hachette qu'il portait dissimulée sous son vêtement et lui en porta deux violents coups sur la tête. Pour étouffer ses cris, il l'étreignit à la gorge. "Ah! tu crieras," dit-il, "tu ne crieras pas longtemps!" La pauvre femme ayant alors levé les mains pour parer les coups, il les croisa sur la poitrine où il les maintint à l'aide de la pression violente d'un genou; après quoi, il continua à porter avec sa hachette de nombreux coups sur la tête de sa victime jusqu'à ce qu'il la crût morte. Se relevant, il dit: "Elle est bien morte, elle ne retournera plus à Bonguinville!" Il allait partir, quand il vit sa victime remuer les mains; il porta alors deux nouveaux coups de hachette sur la main gauche et sur l'autre sur l'autre main, en disant: "Quand on est mort, on n'a plus besoin de doigts."

La malheureuse avait reçu dix-sept blessures; elle n'en est pas morte cependant, elle ont encore la force de se traîner jusqu'à l'entrée du village où elle fut relevée mourante, le crâne fracassé et le corps tout tailladé. Elle est maintenant hors de danger et elle a pu venir raconter au juge la terrible scène à laquelle elle a survécu.

L'accusé, pour toute défense, s'est borné à dire qu'il avait été provoqué par sa femme, qui lui aurait donné un soufflet; c'est une espèce de brute dont l'attitude n'inspire aucune pitié. Il est accusé en outre de quelques vols peu importants.

Le jury lui a refusé des circonstances atténuantes et Sueur a été condamné à la peine de mort.

REVIREMENT DANS LES RELATIONS ENTRE LE VATICAN, L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE.—Berlin, 30 octobre, 2 heures.

On constate un revirement dans les relations entre le Vatican, l'Allemagne et l'Autriche. On dit qu'il est dû au nonce à Vienne, Mgr Galimberti, qui croit le moment très favorable pour opérer un rapprochement du Vatican avec ces deux puissances, en exploitant l'émoi des pèlerins français et les poursuites contre l'archevêque d'Aix.

L'accord du Vatican et des gouvernements autrichien et allemand, par les nominations, très prochaines, du primat de Hongrie et de l'archevêque de Posen, qui rencontraient tant de difficultés, serait également l'œuvre de Mgr Galimberti.

Alsace-Lorraine.

On écrit, de Mulhouse, au *Temps* du 31 octobre.

" Quelques ordres pour le printemps prochain, venus d'Amérique et considérés comme les avant-coureurs de commandes plus importantes, avaient fait espérer une reprise sérieuse des affaires dans l'industrie de la laine pour la fin du mois. Ces espérances ne se sont pas confirmées, et nous en sommes complètement revenus à la situation d'il y a un mois: bien plus même, la tendance à restreindre les heures de travail et à diminuer la production s'est encore accentuée.

L'industrie laitière en Alsace-Lorraine comme en Saxe, et dans toute l'Allemagne, vit surtout de l'exportation, et son principal client est l'Amérique du Nord.

"Au moment de la discussion du bill Mac Kinley, ce pays a fait des commandes énormes, et emmagasiné des quantités considérables de marchandises, avant l'établissement des droits. De là, en 1889, une prospérité exceptionnelle pour notre industrie laitière, qui a immédiatement et avec un peu trop de précipitation peut-être, augmenté encore ses moyens de production.

"Avant de faire de nouvelles commandes, les Américains attendent d'avoir consommé leur stock, et les droits énormes établis encouragent entre temps la création et le développement d'une industrie indigène. L'avenir est donc assez sombre pour notre industrie laitière, quoique les établissements d'Alsace et de l'Allemagne du Sud soient, pendant un certain nombre d'années encore, assurés d'une supériorité de fabrication telle que la concurrence de la jeune industrie américaine ne sera sensible que dans les articles communs.

"La crise actuelle menace de durer jusqu'au printemps, où l'on attend des ordres importants pour les articles d'hiver. Mais, en attendant, il n'est presque pas de fabriques, tissages ou filatures, dont la production, aussi restreinte qu'elle soit, ne dépasse l'écoulement. En Allemagne, en effet, le marché intérieur est trop peu important pour alimenter les usines.

"La France, avec ses admirables ressources, et sa richesse unique, consomme suffisamment pour que ses établissements laitiers ne souffrent pas trop de la léthargie économique de l'Amérique, de la crise argentine et des incertitudes de la situation politique de l'Europe.

"L'Angleterre de son côté, a des débouchés considérables qui la mettent à l'abri d'une crise semblable à celle qui sévit en Allemagne.

"L'industrie du coton, une spécialité de la haute Alsace, souffre des mêmes maux que celle de la laine, avec cette différence, toutefois, qu'elle a des stocks plus considérables en magasin, mais aussi que ses débouchés continentaux sont peut-être un peu plus nombreux. De tout cela il résulte que les deux principales branches de l'industrie en Alsace-Lorraine sont plus éprouvées que dans tous les autres pays d'Europe, et la particularité qu'il en est de même dans toute l'Allemagne est pour nous non moins consolatrice; au contraire, elle est même de nature à augmenter nos craintes."

Une allégation fausse de tous points.

On lit dans le *Journal des Débats* du 29 octobre:

"Nous ne prendrons pas la peine de répondre à l'article du *Standard* sur le discours prononcé par M. Ribot dans la discussion du budget des affaires étrangères. Cet article qui attribue à notre ministre, pour les mieux exploiter contre la France, des paroles qu'il n'a pas prononcées, ne mérite quelque attention que parce qu'il montre combien est surexcitée, en même temps qu'aveuglée, une partie de l'opinion britannique. On nous accuse de chercher à plaire des ennemis, soit de l'autre côté de la Manche, soit de l'autre côté des Alpes: on cherche à nous faire peur de l'Angleterre, à nous faire peur de l'Italie. Nous avons trop de confiance dans le bon sens de la véritable Angleterre pour croire qu'elle se laisse ainsi tromper, qu'elle se laisse aussi tromper, qu'elle se laisse aussi tromper, qu'elle se laisse auss